

La saison 2017 - 2018 va bientôt débuter. Afin que la saison se déroule dans de bonnes conditions, il nous a semblé nécessaire de faire le point sur les règles qui régissent le club. Voici le règlement du club qui devra être lu, accepté et signé.

Merci de votre compréhension,
Le président.

Règlement des sorties du samedi

La participation des enfants inscrits aux sorties du samedi suppose l'acceptation, par les parents, du présent règlement.

Les enfants sont acceptés aux 8 sorties du samedi à partir de 7 ans avec un certificat médical autorisant la pratique du ski alpin.

Suivant les conditions météorologiques et le niveau d'enneigement de la station de Méaudre, le club se réserve le droit d'annuler la sortie. Les dates de réserve sont prévues au mois de mars afin d'effectuer les sorties annulées. La décision d'annuler une sortie peut-être prise jusqu'au dernier moment avant le départ.

Le club n'est pas responsable des jeux, consoles et autres effets personnels susceptibles d'être perdus au cours des sorties.

ACCUEIL DES ENFANTS

L'appel s'effectue le samedi à 12h15 gare routière de Beaurepaire pour un départ à 12h30.

Les parents devront veiller à ce que leurs enfants disposent de tout leur matériel à la montée dans le car à savoir skis (aux fixations réglées), bâtons (sauf pour les débutants), chaussures de ski, casque, vêtements chauds, masque ou lunette, combinaison, gants et bonnet. Idéalement, un sac pour les chaussures + casque et une housse de ski. Veuillez noter le nom de votre enfant sur chaque article. Pour les enfants qui craignent le car, merci de prévoir un sac plastique et éventuellement des vêtements de rechange.

Le retour de Méaudre est prévu vers 19h15 à la gare routière de Beaurepaire. Les enfants de moins de 9 ans ne pourront descendre du car qu'en présence de leurs parents. Nous vous prions de bien vouloir vérifier que votre enfant a récupéré tout son matériel avant de partir.

Le club n'est plus responsable des enfants après la descente du car le soir. Une aide des parents au chargement et au déchargement du matériel est toujours appréciée.

DISCIPLINE

Les enfants doivent rester en permanence avec leur groupe et leurs encadrants, ils doivent suivre les instructions qui leur sont données.

La politesse sera de rigueur tout au long de la saison par respect pour les encadrants et pour les autres membres du club. Par respect pour le chauffeur, les enfants ne doivent laisser aucun déchet dans le car.

Le non respect de ce règlement pourra entraîner l'exclusion du club.

ABSENCE

En cas d'absence de votre enfant à la sortie, il est demandé de bien vouloir prévenir le club par téléphone au 06.84.92.58.65 ou le 06.15.96.57.17 ou par mail à club@usbski.fr en avance.

En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué par le club (sauf pour une absence maladie prolongée sur présentation d'un certificat médical attestant l'impossibilité de pratiquer du ski).

Vous retrouverez les informations importantes concernant le club tout au long de l'année sur notre site
www.usbski.fr